



<http://atscaf69gene.e-monsite.com/>

## **Compte-rendu de la réunion du 25 Octobre 2022 du club généalogique**

### **I/ Introduction**

- **Présents : Bruno D ., Catherine B., Christine V., Gérard H., Isabelle D., Jacqueline V., Nicole Z., Odile N., et votre serviteur Bernard C.**
- **Excusés : Guy M., Jean-Marc P., Laurent G.**
- Gérard est à la recherche d'un guide pratique généalogique de la collection « Archives et Culture ». Il l'a prêté à un membre de notre section mais ne se souvient plus à qui. Merci à l'intéressé-e de lui rendre ce livre quand il l'aura lu.
- En l'absence de Guy, c'est Gérard qui opère à l'ordinateur couplé au rétro-projecteur.

### **II/ Bilan de l'exposition**

- Un compte-rendu de l'exposition organisée par notre club a été rédigé par Gérard et relu par 2 collègues. Il est destiné à être publié dans « ASV » la revue nationale de l'ATSCAF. Le texte a été très légèrement remanié par le siège pour être conforme à la place disponible dans la revue.

Précisons que « ASV » signifie Arts, Sports et Voyages.

- L'article rédigé par Gérard figure déjà sur le site de notre club. Il est accompagné par un diaporama alimenté par toutes les photos prises lors de l'exposition en particulier par Nicole.

- Est-ce un effet de l'exposition ? Toujours est-il que nous atteignons désormais une moyenne de 5 visites quotidiennes sur notre site.

Rappel de l'adresse du site de la section généalogique :

[atscaf69gene.e-monsite.com](http://atscaf69gene.e-monsite.com)

### III/ Question préalable à l'assemblée.

- Bernard demande si des généatscafisiens ont effectué des recherches dans les **archives du Ministère des Finances** et dans l'affirmative comment cela se passe.

Ce type de recherche peut être intéressant par exemple pour reconstituer la carrière d'un ancêtre ; en l'occurrence celle d'un agent de l'ancienne régie des Contributions Indirectes.

- Bruno se dit également intéressé pour connaître la carrière de douaniers parmi ses ancêtres.
- Nous apprenons que le Ministère des Finances est l'un des rares avec la Défense Nationale et les Affaires Etrangères à avoir la possibilité légale de gérer ses propres archives. Les autres administrations doivent déposer leurs archives aux Archives Nationales pour les services centraux et aux Archives départementales pour les services en territoires.
- Les archives économiques et financières sont conservées à Savigny-le-Temple (77).
- Gérard nous promet qu'il se renseignera et nous donnera la réponse sur les modalités de recherche dans ces fonds spécifiques lors d'une prochaine réunion

### IV/ Recherches généalogiques hors hexagone

Jacqueline aborde la question des **recherches en Algérie** à propos d'une ancêtre à elle, Jeanne BUREAU, qui faisait partie du monde circassien.

- Il apparaît que les recherches sont à mener auprès de l'**ANOM** (Archives Nationales Outre-Mer), service basé à Aix-en-Provence dès lors qu'il s'agit de documents antérieurs à 1921 en ce qui concerne l'Algérie.
- Pour la période postérieure il faut se renseigner auprès du **Service Central d'Etat Civil de Nantes**. Il gère les actes d'état civil concernant les français à l'étranger. Et c'est là où Jacqueline rencontre des problèmes car elle n'obtient pas de réponses à ses demandes. Elle se promet d'insister. Nous lui faisons confiance !

- Pour commander un acte d'état civil pour un français né à l'étranger il faut utiliser le site : « <https://pastel.diplomatie.gouv.fr> ».

Ceci dit il est vrai que les recherches concernant l'Algérie ne sont pas simples compte-tenu de la guerre d'indépendance et des tensions diplomatiques diverses. Les fonds connaissent des sorts différents selon la période concernée. Il y a eu aussi des destructions, des erreurs concernant l'orthographe des patronymes et des lacunes concernant des communes entières.

- Bernard demande si d'autres généatscifiens font des recherches avec les **archives luxembourgeoises** afin d'échanger et de mutualiser lesdites recherches. A priori personne n'emprunte cette piste.  
Est posée par une participante la question de la langue parlée au Luxembourg. Réponse : il y a 3 langues officielles au Luxembourg, le français, l'allemand et le luxembourgeois. Le français est parlé par 98% des habitants, l'allemand par 78% et le luxembourgeois par 77%. Le total excède largement 100% car les gens parlent facilement plusieurs langues.

## V/ Enfants abandonnés et placés

- Bernard a du mal pour retrouver le destin des enfants qui ont été abandonnés à leur naissance et qui ont été placés à l'Assistance Publique.

Les réponses données lors de la réunion dépendent des époques et des territoires.

- En tout état de cause à Lyon nous avons beaucoup de chance. En effet aux **Archives Municipales** de Lyon nous trouvons les registres des enfants de l'Hôtel-Dieu et de la Charité jusqu'en 1850.  
Après cette date il faut aller aux **Archives Départementales** avec les dossiers de l'Assistance à l'Enfance jusqu'en 1934.
- De manière plus générale Bernard aurait pu trouver la réponse en consultant la documentation très fournie sur ce sujet figurant sur le site **GénéaWiki**.

Rappel : GénéaWiki est l'encyclopédie en ligne du monde généalogique. C'est un site web généré par Généanet et qui est alimenté de manière participative par les contributeurs. Il est recommandé de s'y référer à chaque question que l'on se pose. La solution y est souvent au rendez-vous. Bref, un réflexe à prendre.

Ne pas oublier non plus d'utiliser les renseignements fournis par les **recensements**.

## **VI/ Semaine généalogique aux Archives Municipales de Lyon**

Comme chaque année les AML organisent des ateliers consacrés à la généalogie du 15 au 19 novembre 2022.

L'expérience passée permet de dire que l'initiative est intéressante.

Le programme est le suivant :

### **Ateliers gratuits sur réservation (uniquement en ligne) :**

*Mardi 15 novembre*

10h à 12h : [DÉMARRER SA GÉNÉALOGIE](#) - [S'inscrire](#)

14h à 16h : [LE NOM DE FAMILLE](#) - [S'inscrire](#)

*Mercredi 16 novembre*

10h à 12h : [ÉCRIRE SON HISTOIRE FAMILIALE](#) - [S'inscrire](#)

14h à 16h : [BLOGUEZ , TWITTEZ, PARTAGEZ VOTRE GÉNÉALOGIE](#) - [S'inscrire](#)

*Jeudi 17 novembre*

10h à 12h : [AUTOUR DE LA MORT](#) - [S'inscrire](#)

14h à 16h : [LES PROCÉDURES DE LA JUSTICE D'ANCIEN RÉGIME UTILES AUX GÉNÉALOGISTES](#) - [S'inscrire](#)

*Vendredi 18 novembre*

10h à 12h : [OBLIGATIONS FISCALES, RECENSEMENT, ÉLECTIONS...](#) - [S'inscrire](#)

14h à 16h : [1001 MANIÈRES DE PRÉSENTER SA GÉNÉALOGIE](#) - [S'inscrire](#)

*Samedi 19 novembre*

10h à 12h : [ENFANT NATUREL, ENFANT ABANDONNÉ](#) - [S'inscrire](#)

### **Gratuit sans réservation :**

Samedi 19 novembre

14h à 16h : [SOS GÉNÉALOGIE](#)

16h30 : [À LYON, LES PRÉMICES D'UN SPORT ARTISTIQUE DEVENU OLYMPIQUE](#) (Conférence)

- Les généatscafiens intéressés par une ou plusieurs séances s'inscrivent directement sans tarder car le nombre de places est limité.
- Ensuite les inscrits font savoir aux autres collègues les thèmes auxquels ils vont participer.
- Ce serait bien également que les participants prévoient un petit compte-rendu pour la réunion du club qui suivra.

## VII/ Divers

- Jacqueline ne parvient pas à ouvrir **Hérédis à partir de sa clé** de sauvegarde. Plutôt que d'en parler dans le vague, il est demandé à notre collègue d'apporter sa clé et nous examinerons le problème lors de la prochaine réunion.
- Elle évoque également la **suppression d'une branche** entière de son arbre par Généanet auprès de qui un de ses cousins s'est plaint d'apparaître en clair. Curieux qu'elle n'ait pas été informée au préalable de ce problème ! Jacqueline va donc recomposer son arbre à partir d'Hérédis pour recopier cette nouvelle version sur Généanet.
- Bruno demande à ce que nous examinions ensemble un acte concernant un de ses ancêtres vivant dans la région de Nice. Avant 1860 le **Comté de Nice** faisait partie de la Maison de Savoie et les actes n'étaient pas rédigés en français. Oui mais **en quelle langue** ? Grâce au vidéoprojecteur Gérard projette le texte de l'acte. Nous avons du mal à le transcrire mais finalement nous réalisons qu'il est rédigé en latin... ce qui est d'ailleurs tout à fait logique.
- Est évoquée en fin de réunion la question de la **sauvegarde de son arbre Généanet**. Cette sauvegarde est souhaitable et est possible sur son propre ordinateur. Elle se fait automatiquement sous le format Gedcom. Il suffit de se positionner sur son arbre, d'aller sur le menu, puis de se diriger sur la colonne « Gestion de l'arbre » et de cliquer sur « sauvegarder-exporter ». La sauvegarde est alors téléchargée sur votre ordinateur. Reste à la classer dans le dossier que vous souhaitez.

**PROCHAINE REUNION DU CLUB**

**LE MARDI 8 NOVEMBRE 2022**

**16h30 salle S88 D**

**de la Cité Administratives d'Etat de la Part-Dieu**